

De: Annie Lévesque <Annie.Levesque@blainville.ca>
Envoyé: 30 mai 2023 09:50
À: Gagné, Anne-Marie
Objet: RE: BAPE - Projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement Stablex à Blainville - DQ9

Bonjour

En réponse à la question suivante :

1. *Le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse de Blainville comprend des dispositions pour les milieux humides qui doivent être pris en compte par les villes de la MRC. L'une d'elles requiert que les villes se dotent d'un plan de conservation des milieux humides. La ville a-t-elle élaboré un plan à cet effet ? Si oui, veuillez le déposer et le commenter.*

La Ville de Blainville n'a pas adopté de plan de conservation des milieux humides. Toutefois elle participe à l'élaboration du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) actuellement en cours de réalisation à la MRC de Thérèse-De Blainville.

Salutations,



Annie Lévesque, urbaniste

Directrice
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire

Ville de Blainville

1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9
Tél. : 450 434-5206 poste 5265 | blainville.ca



BLAINVILLE
MILIEU CANDIDAT • HIVER 2026
JEUX DU QUÉBEC

APPUYEZ LA CANDIDATURE DE BLAINVILLE
[BLAINVILLE.CA/JEUX-QUEBEC](https://blainville.ca/jeux-quebec)